

Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: - (2015)
Heft: 2098

Artikel: Faire du vieux avec du neuf : innovation et disruption sont à la mode, mais renforcent paradoxalement un système à bout de souffle
Autor: Danesi, Marco
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1017405>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 29.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Dernier exemple en date, le référendum lancé contre la révision de la loi sur l'asile qui permettra d'accélérer les procédures: une innovation initialement approuvée par l'UDC, mais qui devient inacceptable pour la seule raison que cette formation ne voit aucun intérêt à améliorer une situation dont elle tire profit.

Dans ces conditions, la prétention de l'UDC à occuper deux sièges gouvernementaux n'est pas recevable. La parenthèse Blocher l'a suffisamment prouvé. Evoquer le «*respect de la volonté populaire*», c'est ignorer que la Suisse ne vit pas en régime parlementaire. C'est à l'Assemblée fédérale et à elle

seule qu'il incombe de choisir les membres de l'exécutif, dans le respect de la diversité régionale et linguistique ([art. 175 al. 4 Cst](#)) et dans le souci du bon fonctionnement des institutions. Un souci que ne partage visiblement pas l'UDC. Quant à la volonté populaire, elle trouve à s'exprimer au travers des instruments de la démocratie directe.

socialistes perdent trois sièges, quand bien même ils maintiennent leur force en suffrages (+0,1%) - les apparentements ne leur ont pas été favorables cette fois - alors que la progression de l'UDC (+2.8%) vaut à cette dernière un gain en sièges plus que proportionnel. Dans cette cuisine à base d'apparentements et de circonscriptions cantonales inégales qui empêchent la concrétisation d'un scrutin vraiment proportionnel, les petits partis sortent en général perdants. DP dénonce depuis des années des règles qui ne traduisent pas correctement «*l'expression fidèle et sûre*» de la volonté de l'électorat telle que la garantit la [Constitution fédérale \(DP 1933, 2086\)](#).

La proportionnelle malmenée

Soulignons une fois de plus le décalage entre suffrages obtenus et sièges conquis ou perdus. Par exemple, les

Faire du vieux avec du neuf

Innovation et disruption sont à la mode, mais renforcent paradoxalement un système à bout de souffle

Marco Danesi - 21 octobre 2015 - URL: <http://www.domainepublic.ch/articles/28286>

L'innovation est sur toutes les lèvres. L'économie s'en repaît. La politique et la culture aussi. Cependant, cette référence quasi compulsive à la nouveauté, mot magique et passe-partout, tient plutôt du *lifting* sur un corps vieillissant que d'un véritable retournement de perspective.

L'innovation sauvera la planète. Du moins nos sociétés contemporaines. En tout cas la croissance, sinon le progrès assurent les experts face aux

aléas conjoncturels, aux crises financières, aux dettes des administrations publiques, à la pauvreté, aux urgences migratoires, aux catastrophes climatiques.

Candidats aux élections, économistes éclairés, médias visionnaires célèbrent les vertus du nouveau. Dans un univers inerte, gangrené par les *lobbies* et les corporations qui dévoient le système, il faut penser autrement pour le remettre sur ses pieds, clamant

les braves, à l'image de l'économiste français [Philippe Aghion](#).

La disruption, terme emprunté à la physique, figure de son côté l'apothéose du besoin de rupture. Clayton Christensen, professeur à Harvard, a élaboré le concept dans un ouvrage paru en 1995. Il s'inspire de la notion de «*destruction créatrice*», inventée dans les années 1940 par l'économiste Joseph Schumpeter. Ce dernier

théorisait l'évolution darwinienne des entreprises au service de la croissance.

«*La disruption permet de faire émerger de nouveaux modèles et crée des marchés plus vastes en rendant moins chers et plus accessibles des produits et des services là où il y a des rentes de situation ou des oligopoles non transparents*», synthétise [Clayton Christensen](#) pour *La Tribune* en 2014.

C'est tout le contraire des nouveautés qui tendent à faire évoluer des produits sans ouvrir des perspectives inattendues ni affecter véritablement les comportements des consommateurs ou des populations elles-mêmes.

Uber pour le transport privé ou Airbnb pour la location temporaire de logements représentent des cas exemplaires de disruption. Sans parler de la «révolution numérique» qui a libéré des mégabytes d'énergie très *smart*, très explosive. Le lieu mythique, l'Eden de l'innovation se trouvant dans la californienne Silicon Valley, paradigme des technologies de pointe, des *start-up* audacieuses, des lendemains radieux.

Dans son expression actuelle, l'innovation postule la créativité pour redorer l'image dégradée du capitalisme libéral. En même temps, elle consacre l'intangibilité de modèle économique. Les crises et les dérives qui le sapent, prétendent des observateurs avertis, sont le fruit du mauvais usage de ses principes fondateurs qui, eux, demeurent incontestables ou si peu.

Ceux qui donnent de la voix à son encontre sont traités au mieux d'idiots naïfs, au pire de défaitistes irresponsables. Altermondialistes, paladins de la décroissance, dons Quichottes du mouvement Occupy, pour ne citer que les plus connus, se montreraient incapables de comprendre que, sans richesse en constante progression, il n'y a pas non plus de bien-être collectif, de politiques publiques, de cohésion sociale.

Un renouveau bien conservateur

Pourtant, le bel élan vers l'inconnu perd son sens et son pouvoir inquiétant. Comme la lutte pour la paix dans le monde, l'innovation va de soi. C'est une évidence transformée en aspiration indistincte et

apaisante dans un univers d'incertitudes et de conflits.

Le neuf sert à revitaliser le vieux, à entretenir des schémas de pensée et d'action à bout de souffle. Le recours à la nouveauté en devient paradoxalement conservateur. Il garantit tant bien que mal la survie d'un système en perte de vitesse.

Les changements novateurs invoqués ne s'affranchissent pas de la logique de la croissance, de la productivité, de l'efficacité. Au contraire, l'innovation sert à la réformer, à la relancer sans la remettre en question ou sans envisager l'abandon. Le célèbre *Think different* d'Apple résume parfaitement cette volonté.

Il en va de même pour les débats et les développements dans le secteur des énergies. La nécessité de trouver des substituts aux ressources fossiles aurait pu et pourrait encore déboucher sur un retournement copernicien de notre mode de vie. En réalité, le recours aux énergies renouvelables vise surtout le maintien et un nouvel essor du monde tel qu'il a été façonné par le charbon, le pétrole, le gaz et le nucléaire.